

30 janvier 2002, Québec

Assermentation du nouveau Conseil des ministres

Madame le Lieutenant-Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs de l'Assemblée nationale,
Distingués invités,
Chers compatriotes,

Un des plus lourds devoirs de la fonction de premier ministre consiste à choisir les collègues qui, avec lui, siégeront au Conseil des ministres pour servir leurs compatriotes.

Il s'agit d'un privilège qui comporte, vous vous en doutez bien, une énorme responsabilité. Il faut savoir discerner, entre plusieurs personnes de talent, ceux et celles qui sauront le mieux porter sur leurs épaules le fardeau de la gestion des affaires de l'État.

Au cours de ce dur exercice, j'ai vu deux amis de longue date quitter à la fois le Conseil des ministres, l'Assemblée et la vie politique. J'ai exprimé sur plusieurs tribunes l'estime que j'ai pour Guy Chevrette et Jacques Brassard. Je leur ai également donné toute la latitude nécessaire quant à leur avenir politique. Ils ont respecté mes choix, je respecte le leur, ainsi que celui de monsieur David Cliche, que je remercie de ses loyaux services.

Je suis tout de même particulièrement fier de vous présenter aujourd'hui une nouvelle équipe qui compte pas moins de treize (13) nouveaux membres et qui s'appuie autant sur l'expérience que sur le renouveau.

Cette équipe saura, j'en suis sûr, bâtir sur les acquis du Québec et de son gouvernement. Elle devra aussi, et c'est la mission que je lui confie, donner une impulsion nouvelle à l'action gouvernementale. La nation québécoise doit être fière de ses succès. Le déficit zéro, la réduction du fardeau fiscal, l'accélération de l'ouverture et de la modernisation de l'économie québécoise ont pu, chez nous, cohabiter avec un développement social et humain empreint de solidarité, à peu près inégalé ailleurs.

Le gouvernement du Parti Québécois a contribué de façon déterminante à ce succès qui se reflète, d'ailleurs, dans le fort taux de satisfaction de la population à son égard.

Il n'est cependant pas question de nous asseoir sur nos lauriers. L'équipe ministérielle que je vous présente aujourd'hui fait largement part au renouveau, non pas parce que l'ancienne équipe n'était pas satisfaisante, mais parce que l'apport de sang neuf dans le cabinet augmentera fortement les capacités d'écoute et d'action du gouvernement. Plus que jamais, les Québécois et les Québécoises de tous les milieux et de toutes les régions auront une voix au sein du Conseil des ministres. Plus que jamais, les Québécois et les Québécoises auront à leur service une équipe dynamique, compétente et tournée vers l'action.

Cette nouvelle équipe ministérielle représente donc une volonté renouvelée d'écoute et d'action.

Mission économique

Bien que le contexte économique soit dans l'ensemble favorable, le Québec a été touché par le ralentissement de l'économie américaine. L'économie et l'emploi demeurent au cœur des préoccupations de nos concitoyens et seront à l'avant-plan de l'action gouvernementale. L'équipe ministérielle mise sur un trio d'envergure pour traiter les dossiers économiques au gouvernement du Québec.

Madame Marois continuera d'assumer les fonctions de vice-première ministre, de ministre d'État à l'Économie et aux Finances, de ministre des Finances et de ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie. À compter d'aujourd'hui, elle aura également la responsabilité de ministre de l'Industrie et du Commerce. Madame Marois assumera ainsi pleinement la direction des affaires économiques du gouvernement, en plus d'agir comme vice-première ministre. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle me remplace aujourd'hui à Munich, à la Conférence des leaders de gouvernements régionaux.

Les Québécois et les Québécoises s'attendent à ce qu'elle déploie rapidement le plan AGIR annoncé au budget de novembre dernier pour contrer les effets du ralentissement économique. Elle devra également contribuer à l'accélération de projets privés d'investissement. Au plan des finances publiques, la prochaine année sera cruciale, car il faudra maintenir le cap sur le déficit zéro dans un contexte plus incertain, où les pressions sur les dépenses sont de plus en plus présentes. Madame Marois devra en outre trouver des pistes de solution au problème du déséquilibre fiscal entre Ottawa et le Québec en s'appuyant sur les conclusions de la commission Séguin.

Madame Marois sera appuyée, dans certains de ses mandats, par madame Lucie Papineau, à titre de ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce. Madame Papineau travaillera en particulier à maintenir le tissu industriel québécois, à accroître la présence des entreprises, notamment les PME, sur les marchés d'exportation et à défendre les intérêts commerciaux du Québec dans certains dossiers litigieux, tel le bois d'œuvre.

Dans une économie dont la vitalité repose de plus en plus sur le savoir et l'innovation, le Québec doit être doté d'outils performants pour maintenir et améliorer son positionnement avantageux dans la nouvelle économie. Madame Solange Charest, à titre de secrétaire d'État à la Recherche, à la Science et à la Technologie, sera au centre de l'action gouvernementale dans ce secteur névralgique.

Mission santé et services sociaux

La qualité et la disponibilité des services de santé préoccupent la population. Elles préoccupent également mon gouvernement, et c'est pourquoi j'ai fait appel à une équipe exceptionnelle pour œuvrer dans ce domaine.

Pour diriger cette équipe, j'ai demandé à monsieur François Legault, un administrateur chevronné, de prendre la charge de ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux. Monsieur Legault saura raviver la confiance des Québécois envers leur système de santé en donnant la priorité à l'accessibilité aux services, en révisant le régime général d'assurance médicaments et en améliorant les services à domicile.

Monsieur Legault sera appuyé par deux ministres délégués. Le premier, monsieur David Levine, est une figure bien connue dans le réseau de la santé. Sa vaste expérience et son expertise viendront

grandement enrichir le Conseil des ministres. À titre de ministre délégué à la Santé, monsieur Levine secondera le ministre dans la lourde tâche que constitue la gestion efficace du réseau de la santé. Il aura à lui proposer, notamment, des façons de réduire les listes d'attente pour certains services hospitaliers et l'engorgement de certaines urgences.

Monsieur Roger Bertrand, à titre de ministre délégué aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, viendra prêter main-forte au ministre dans la gestion du réseau des centres Jeunesse, ainsi que dans les dossiers relatifs à la protection de la jeunesse, aux services de réadaptation et à la réinsertion sociale.

Mission éducation

La population québécoise est maintenant l'une des plus scolarisées au monde. Les Québécois ont compris, de longue date, la valeur de l'éducation. Cela se reflète dans l'action du gouvernement et l'importance des moyens financiers et humains qu'il y consacre.

Je suis heureux que monsieur Sylvain Simard ait accepté la charge de ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi.

Monsieur Simard devra bâtir une école plus performante afin que le Québec puisse être encore plus fier de ses succès scolaires. Il cherchera à atteindre cet objectif en intensifiant la lutte au décrochage scolaire, en instaurant une stratégie de valorisation de l'éducation et en mettant davantage l'accent sur les plans de réussite et la gestion axée sur les résultats dans le réseau. Il devra aussi poursuivre le renforcement du réseau universitaire québécois, notamment avec les contrats de performance. À titre de ministre déléguée à l'Emploi, madame Agnès Maltais secondera le ministre dans les dossiers relatifs à l'emploi et devra proposer une politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue. Elle l'appuiera aussi dans la gestion du réseau d'Emploi-Québec.

Mission solidarité

Le Québec figure parmi les sociétés les plus solidaires et les plus progressistes d'Amérique du Nord. Nous avons aussi résolument choisi, plus que d'autres, d'aider la famille. Ces orientations doivent être maintenues, et l'action gouvernementale dans ces domaines sera accentuée.

J'ai donc demandé à madame Linda Goupil d'assumer l'importante tâche de ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, de ministre responsable de la Condition féminine et de ministre responsable des Aînés.

En ces temps économiques plus difficiles, madame Goupil devra s'assurer que le filet de protection sociale demeure entier et faire un suivi serré de la situation des plus démunis. Elle devra aussi terminer l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Au plan de la famille et de l'enfance, elle favorisera le développement des centres de la petite enfance et assurera la mise en place du régime d'assurance parentale.

Madame Nicole Léger appuiera la ministre à titre de ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En particulier, elle verra à terminer, de concert avec la ministre, l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Madame Jocelyne Caron est maintenue au poste de secrétaire d'État à la Condition féminine. Elle appuiera la ministre dans l'application de la politique en matière de condition féminine, de son suivi et de l'évaluation des programmes d'action en découlant.

Mission population et citoyenneté

Le Québec, plus encore que la plupart des grandes sociétés occidentales, est placé face à un important défi sur le plan démographique. La population vieillit rapidement et présente un très faible taux de natalité. Heureusement, l'immigration vient enrichir le Québec et contrer, en partie, le déclin démographique.

J'ai décidé de nommer un ministre d'État à la Population et de confier cette tâche à monsieur Rémy Trudel. Celui-ci agira à titre de ministre d'État à la Population et aux Affaires autochtones, de ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de ministre délégué aux Affaires autochtones et de ministre responsable de la Politique de la natalité.

Il aura à présenter au gouvernement une réflexion stratégique pour une politique de la population touchant tout à la fois la natalité, l'immigration, le vieillissement de la population, ainsi que l'occupation dynamique du territoire en région.

Il verra à mettre en valeur la contribution de l'immigration à la société québécoise. Dans la foulée des événements du 11 septembre, il devra également mettre en place des mécanismes pour sécuriser davantage la sélection des immigrants.

Il sera aussi chargé de poursuivre les discussions avec les nations autochtones afin d'en faire d'authentiques partenaires de la nation québécoise.

Monsieur André Boulerice, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, appuiera le ministre. Il travaillera à la mise en place des mesures favorisant une plus grande harmonie entre les communautés et portera une attention particulière aux efforts visant à mieux encadrer la sécurité qui entoure l'émission des documents de l'État civil.

Mission ressources naturelles et régions

Le vaste territoire du Québec présente à la fois des opportunités et des défis majeurs. D'une part, des ressources naturelles abondantes dont il convient de tirer le plein potentiel, mais aussi, d'autre part, une problématique d'occupation du territoire dans les « régions ressources ».

Le gouvernement a un rôle clé à jouer dans ces problématiques. L'inclusion du ministère des Régions dans le même portefeuille ministériel que celui des Ressources naturelles favorisera une meilleure intégration des interventions gouvernementales.

Monsieur Gilles Baril assumera donc les fonctions de ministre d'État aux Ressources naturelles et aux Régions et de ministre responsable du Développement du Nord québécois. En matière d'énergie, le ministre procédera à une offensive majeure pour accélérer le développement du potentiel hydroélectrique du Québec. Au cours de la prochaine année, un bon

nombre de projets de développement devraient être mis de l'avant pour répondre aux besoins énergétiques du Québec et créer de nombreux emplois rémunérateurs.

Dans le secteur de la forêt, le ministre collaborera aux négociations sur le bois d'œuvre afin de défendre les intérêts du Québec dans cette industrie névralgique. Il verra à mener les consultations à terme et à mettre en place le nouveau régime forestier.

Madame Rita Dionne-Marsolais est nommée ministre déléguée à l'Énergie. Elle aidera le ministre à accélérer le développement du potentiel hydroélectrique du Québec. Elle aura également comme mandat d'accroître de manière significative les activités d'exploration gazière dans le golf du Saint-Laurent.

Monsieur François Gendron assumera les nouvelles responsabilités de ministre délégué à la Gestion de la forêt et à la Ruralité.

La forêt est directement et indirectement à la base de dizaines de milliers d'emplois au Québec, le plus souvent en région. La ressource et les industries qui l'exploitent font face à d'importants défis qui préoccupent le gouvernement. Le ministre délégué s'inscrira en appui du ministre des Ressources naturelles. Il sera aussi appelé à proposer des stratégies favorisant la modernisation de l'industrie afin d'en accroître la compétitivité et de susciter l'émergence de produits de deuxième et troisième transformation dans ce domaine, particulièrement en région.

Monsieur Gendron appuiera aussi le ministre des Régions dans la mise en œuvre de la politique nationale de la ruralité annoncée récemment.

Monsieur Michel Létourneau est nommé ministre délégué au Développement du Nord québécois. Il appuiera le ministre afin d'élaborer une approche stratégique visant à exploiter le plein potentiel du Nord québécois, qui, rappelons-le, représente 55 % du territoire québécois. En particulier, il coordonnera la mise en œuvre de la Politique de développement du Nord du Québec, annoncée par le gouvernement en 2001, et recherchera des partenariats ciblés et adaptés aux spécificités de la population du Nord du Québec.

Mission affaires municipales et environnement

Monsieur André Boisclair assumera les fonctions de ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, ainsi que de leader parlementaire du gouvernement. Notre gouvernement a eu le courage de mener à terme les réorganisations municipales. Cette réforme dotera le Québec de villes possédant la taille et les ressources nécessaires pour offrir de meilleurs services aux coûts les plus faibles, tout en améliorant l'équité dans la répartition du fardeau fiscal. Je voudrais saluer ici au passage l'éminent travail de ma collègue Louise Harel dans ce dossier. Le gouvernement proposera d'ailleurs sa candidature à titre de présidente de l'Assemblée nationale, et nous espérons que l'Opposition officielle appuiera avec enthousiasme la venue d'une première femme à la présidence. Forte de ses quelque vingt années de vie parlementaire, madame Harel saura apporter une contribution précieuse aux travaux de l'Assemblée et représenter celle-ci auprès d'instances internationales regroupant des parlementaires.

Quant à monsieur Boisclair, il aura la responsabilité de veiller aux réorganisations municipales qui devront faire l'objet d'un suivi étroit afin d'en maximiser les bénéfices pour les Québécois.

Par ailleurs, pour améliorer la qualité des services municipaux et contrer le ralentissement de l'économie, monsieur Boisclair a reçu le mandat d'accélérer la réalisation de projets d'investissements municipaux avec l'appui du gouvernement du Québec, en particulier par l'entremise des programmes d'infrastructures. Au plan de l'environnement, le ministre poursuivra son travail, notamment en déposant, dans les prochains mois, une politique de l'eau. De plus, il élaborera une stratégie québécoise pour la diminution des gaz à effet de serre à la suite des Accords de Kyoto.

Monsieur Jean-François Simard est nommé ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau. De concert avec le ministre, il travaillera à la mise en œuvre des priorités en matière d'environnement. Je lui ai aussi confié le mandat de déterminer des façons d'accélérer les processus d'évaluation environnementaux, en particulier pour les projets hydroélectriques.

Monsieur Jacques Côté est nommé ministre délégué à l'Habitation. En créant ce poste, j'entends souligner l'importance que mon gouvernement accorde à la problématique du logement au Québec. Le ministre délégué viendra appuyer le ministre dans les dossiers relatifs à l'habitation et s'occupera de promouvoir l'amélioration des conditions générales d'habitation au Québec.

Monsieur Claude Boucher est, quant à lui, maintenu dans ses fonctions de secrétaire d'État aux infrastructures municipales afin d'appuyer le ministre dans les dossiers touchant cette question.

Mission administration et fonction publique

D'ici au 31 mars prochain, le gouvernement devra déposer le budget de dépense des différents ministères. Cette revue des programmes du gouvernement est un exercice qui nécessite souvent des arbitrages délicats. Pour faire ces choix, le Conseil des ministres doit pouvoir s'appuyer sur des recommandations rigoureuses et équitables.

C'est dans ce contexte que j'ai demandé à monsieur Joseph Facal d'assumer le rôle de président du Conseil du trésor. Monsieur Facal sera le grand argentier du gouvernement. M. Facal agira également à titre de ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique. Au cours des prochaines années, un nombre important de fonctionnaires prendront leur retraite. Il faut dès maintenant prévoir le renouvellement de la fonction publique tout en maintenant la qualité des services.

Monsieur Facal sera assisté dans la réalisation de ce mandat par un secrétaire d'État au Renouvellement de la fonction publique, en l'occurrence, monsieur Stéphane Bédard. C'est un jeune député animé d'un dynamisme et d'une détermination hors du commun.

Mission relations internationales

Le phénomène actuel de la mondialisation et le processus d'intégration des Amériques constituent de puissants défis pour la nation québécoise. Certains pourraient croire qu'ils représentent des menaces à notre épanouissement. Nous les considérons plutôt comme des opportunités de développement.

Au cours des dernières années, le Québec a pris sa place sur l'échiquier international. Les actions de notre gouvernement ont fait en sorte que le rayonnement de la nation québécoise à l'étranger n'a

jamais été aussi important qu'il ne l'est au début de ce vingt-et-unième siècle. Je suis heureux de pouvoir compter à nouveau sur l'expertise de madame Louise Beaudoin qui assumera la charge de ministre des Relations internationales et de ministre responsable de la Francophonie. Madame Beaudoin devra s'assurer que la nation québécoise occupe la place qui lui revient sur la scène internationale, tant au niveau économique, culturel que politique. Pour ce faire, elle devra notamment poursuivre le déploiement du réseau diplomatique québécois et faire entendre la voix du Québec lors des grands sommets internationaux. C'est pour cette raison qu'elle participe actuellement au deuxième forum social mondial qui se tient à Porto Alegre, au Brésil. Elle aura également comme mandat d'analyser en profondeur le phénomène de la mondialisation afin de permettre au Québec d'en tirer un meilleur profit.

Mission culture et communications

La culture est l'identité et le fondement de toute nation. Cela est d'autant plus vrai pour les sociétés, comme la nôtre, qui doivent évoluer dans un environnement où elles sont minoritaires. La langue française et la culture québécoise représentent notre richesse collective la plus précieuse. Je suis donc très heureux que madame Diane Lemieux ait accepté de demeurer en poste à titre de ministre de la Culture et des Communications. Elle conservera également la responsabilité de l'application de la Charte de la langue française et la responsabilité de l'Autoroute de l'information. Enfin, elle devra veiller au développement des arts visuels québécois en révisant la Politique du cinéma et de la production audiovisuelle pour l'adapter aux besoins d'aujourd'hui. Mission ressources humaines et travail

Je suis heureux que monsieur Jean Rochon ait accepté le poste de ministre d'État aux Ressources humaines et au Travail. À cet égard, les défis auxquels le Québec doit s'attaquer sont nombreux; je pense notamment au dossier des travailleurs autonomes. Un groupe de travailleurs de plus en plus nombreux qui mérite toute l'attention du gouvernement. Je suis convaincu que vous saurez relever ces défis avec succès.

Mission transport

L'année 2002 sera marquée par le début du plus grand chantier de travaux routiers entrepris au Québec depuis 30 ans. C'est une somme approchant le 1400000000 \$ qui sera versée cette année dans le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier. Ces travaux sont importants pour assurer l'essor économique du Québec, et ce sont toutes les régions qui en bénéficieront. La réalisation de ces travaux à l'intérieur d'un échéancier serré nécessitera un leadership fort et un suivi systématique. La tâche est énorme. C'est pourquoi j'ai décidé de nommer monsieur Serge Ménard à titre de ministre des Transports. Un autre défi important attend monsieur Ménard. Il devra poursuivre les négociations avec le gouvernement fédéral concernant les routes stratégiques. Ce sont cinq protocoles d'entente sur les axes routiers stratégiques qui ont été transmis au gouvernement fédéral au cours des derniers mois. Le gouvernement du Québec investit déjà sur les autoroutes 30, 35 et 50, de même que sur les routes 175 et 185. Ces projets sont prioritaires pour les régions du Québec. Cependant, malgré les paroles rassurantes du ministre fédéral des Finances, nous attendons toujours une réponse. J'espère que monsieur Ménard mettra autant d'ardeur à convaincre le gouvernement fédéral qu'il en a mis à lutter contre le crime organisé.

Dans ses fonctions, monsieur Ménard sera appuyé par monsieur Jacques Baril. Monsieur Baril connaît très bien le domaine du transport. Sa contribution à l'élaboration de la politique du transport

maritime et fluvial a été soulignée par tous. Monsieur Baril devra notamment poursuivre la mise en place de cette politique. Il secondera également monsieur Ménard dans le dossier stratégique du transport aérien régional.

Mission justice et sécurité publique

La Sécurité publique et la Justice demeurent une partie intégrante et importante du quotidien des Québécoises et des Québécois, en particulier en raison des événements du 11 septembre dernier. Notre gouvernement a le devoir de mettre en œuvre des moyens pour que les citoyens et les citoyennes du Québec puissent continuer de vivre dans une société juste et équitable. Le crime organisé est un élément qui suscite beaucoup d'inquiétude au sein de la population. Le gouvernement a fait des efforts énormes en s'engageant dans une lutte sans précédent contre le crime organisé. Au cours des prochains mois, la population pourra apprécier les fruits de ces efforts. J'ai demandé à monsieur Normand Jutras, député de Drummond, d'occuper le poste de ministre de la Sécurité publique. Son expérience dans des causes ayant trait, notamment, aux drogues et aux stupéfiants, lui sera utile. Je lui souhaite bonne chance, mais je sais qu'il saura s'acquitter pleinement des tâches qui l'attendent. Par ailleurs, il faut poursuivre le travail entrepris dans le domaine de la Justice. À cet égard, je suis heureux que monsieur Paul Bégin ait accepté de demeurer ministre de la Justice. Je suis convaincu qu'il continuera à mener ses dossiers avec la détermination et la rigueur que tous lui reconnaissent. Je compte sur son dynamisme et sa grande expérience pour mener à terme des projets tels que l'union civile de personnes de même sexe ou d'autres, tout aussi importants, qui favoriseront une société québécoise plus progressiste et avant-gardiste.

Mission agriculture, pêcheries et alimentation

Nous pouvons être fiers du secteur québécois de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. En misant sur la concertation et la qualité des produits, ce secteur assure le développement de nos régions et fournit de l'emploi à des milliers d'hommes et de femmes dynamiques et passionnés. D'ailleurs, le dernier rendez-vous des décideurs a été un franc succès.

Je suis heureux que monsieur Maxime Arseneau ait accepté de demeurer ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de poursuivre ses efforts pour appuyer ce secteur stratégique, particulièrement important pour le développement et la vitalité des régions du Québec. Ainsi, les acteurs du milieu pourront continuer à bénéficier de sa vision et de son dévouement.

Mission affaires intergouvernementales canadiennes

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes est chargé de coordonner l'action gouvernementale dans la promotion des intérêts de la nation québécoise au sein de la fédération canadienne. J'ai demandé à monsieur Jean-Pierre Charbonneau de prendre charge de ce portefeuille. Plus particulièrement, il devra contrer la propagande du gouvernement fédéral en menant une campagne pour la vérité sur des sujets stratégiques comme le déséquilibre fiscal, qui fait que les besoins sont à Québec mais les ressources à Ottawa.

Il devra par ailleurs poursuivre les travaux visant à bâtir des consensus avec les provinces canadiennes dans des domaines stratégiques pour le Québec et s'assurer de défendre les intérêts du Québec dans dossiers bilatéraux avec d'autres provinces.

Mission revenu

Monsieur Guy Julien continuera d'œuvrer à titre de ministre du Revenu. Il a réalisé ses fonctions avec brio. Je suis donc heureux qu'il ait accepté de demeurer ministre du Revenu. Je compte sur lui afin de poursuivre ses démarches afin d'améliorer le service aux citoyens du Québec.

Mission jeunesse, tourisme, loisir et sport

Les responsabilités que je confie à nouveau à monsieur Richard Legendre sont multiples, beaucoup à l'image de ses capacités. Il agira à la fois à titre de ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, et de ministre responsable de la Faune et des Parcs. Ce sont tous des dossiers stratégiques pour notre gouvernement. En particulier, le plan d'action découlant de la Politique jeunesse déposée en juin 2001 devrait être présenté au cours des prochaines semaines.

Mission capitale nationale

La capitale nationale vit depuis quelques années une période de grande effervescence, notamment au niveau économique. Monsieur Rosaire Bertrand a accompli un travail remarquable jusqu'à maintenant. C'est pourquoi je suis heureux qu'il ait accepté de demeurer ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale. Je compte sur lui pour poursuivre les efforts entrepris par le gouvernement pour faire que tous les Québécois et les Québécoises puissent être encore plus fiers de leur capitale nationale.

Mission affaires parlementaires

Monsieur Michel Morin occupera le poste de whip en chef du gouvernement. Je compte sur lui pour s'assurer que la députation participe pleinement et entièrement aux travaux de la chambre. Monsieur Serge Geoffrion agira à titre de président du Caucus des députés. À cet égard, il aura notamment la responsabilité d'assurer un lien étroit entre la députation et les membres du gouvernement.